

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

La dette (5)

Les plans d'austérité, le « pacte de l'euro » sont-ils une solution au problème de la dette publique ?

- Economie -

Date de mise en ligne : samedi 24 septembre 2011

Démocratie & Socialisme

Les plans d'austérité, le « pacte de l'euro » sont-ils une solution au problème de la dette publique ?

Chaque Conseil européen, chaque Conseil des ministres des Finances de l'Union européenne se tient maintenant sous l'emprise immédiate et voyante des marchés financiers.

La domination des marchés financiers est voulue, construite, organisée par les traités de l'Union européenne

- ▶ L'Acte unique de 1986 (devenu l'article 63 du Traité de l'Union européenne) instaure la libre circulation des capitaux, non seulement à l'intérieur de l'Europe mais entre l'Europe et le reste du monde.
- ▶ L'article 123 § 1 du traité de l'Union européenne interdit à la BCE d'accorder des crédits aux États-membre. Il interdit également l'acquisition directe par la BCE de titres de la dette publique de ces États.
- ▶ L'article 125 §1 du même traité interdit à l'Union européenne de prêter à un État-membre ou à un État-membre de prêter à un autre État-membre.

Pour financer leurs déficits publics, les États n'ont donc plus qu'une solution : emprunter sur les marchés financiers.

Jusqu'à la crise de 2007-2009, les taux d'intérêts demandés aux États de l'Union européenne ne connaissaient pas de grandes différences

Lorsqu'un Etat voulait se refinancer, il pouvait donc le faire à des taux jamais très éloignés de ceux que pouvaient obtenir l'Allemagne.

Mais la crise de 2007-2008 a changé la donne. Les yeux des spéculateurs se sont brusquement ouverts et ils ont commencé à se demander si la zone euro était vraiment aussi solide qu'ils l'avaient cru et si une monnaie sans État, avec des économies qui divergeaient de plus en plus, sans budget commun digne de ce nom, pouvait durer.

Et dès lors, les « marchés financiers » se sont mis à spéculer contre les dettes publiques des économies les plus fragiles de l'Union européenne : la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Espagne.

Des Credit Default Swap (CDS), censés assurer les détenteurs de la dette publique grecque contre un défaut de paiement ont, notamment, fait l'objet de spéculation à la hausse de la part de fonds ou d'établissements qui ne possédaient pas de titres de la dette grecque. Comme le soulignait George Papandréou, pour une fois bien inspiré, c'était s'assurer « *contre un incendie sur la maison de son voisin avant d'y mettre le feu* ».

Les plans d'austérité

Les plans d'« aide » à la Grèce, à l'Irlande et au Portugal sont, en réalité, des plans d'aide aux grandes banques européennes très engagées dans le capital des banques de ces pays où qui possèdent une bonne part des titres de leur dette publique.

La Grèce et l'Irlande sont en train de subir de plein fouet les « conditionnalités » de l'aide de l'UE et du FMI.

L'austérité imposée au salariat grec est le banc d'essai de tout ce que les pays européens qui tomberont entre les griffes des oligarques européens et du FMI auront à subir

Les plans d'austérité, le « pacte de l'euro » sont-ils une solution au problème de la dette publique ?

Les 4 premiers plans d'austérité ont imposé une réduction des salaires du secteur public de 20 %. Les allocations chômage ont été réduites et le système d'aide aux pauvres, mis en place en 2009, a été suspendu. Le chômage touche 16 % de la population. La précarité s'étend. Le recours à l'intérim devient habituel dans le secteur public. L'âge de départ en retraite a été reculé. Les pensions, après avoir été réduites, sont gelées. Le taux plafond de la TVA est passé de 19 à 23 %.

Le nouveau plan d'austérité impose des augmentations ciblées de la TVA, de nouvelles baisses des salaires, le licenciement de salariés de la fonction publique à temps plein, de nouvelles baisses de rémunération dans le secteur public, une diminution des dépenses de santé publique, l'abaissement du seuil d'imposition sur le revenu de 12 000 à 8 000 euros annuels...

Un échec sur toute la ligne

L'« aide » de 110 milliards d'euros apportée par l'UE et le FMI en 2010 devait, selon ces derniers, permettre à la Grèce à la fois de rétablir ses finances publiques et d'activer sa croissance. L'objectif affiché de l'UE et du FMI était que la Grèce puisse retourner, dès 2012, sur les « marchés financiers » pour émettre de nouveaux emprunts d'État à un taux « normal ».

Un an après, les résultats sont édifiants.

Le plan d'austérité a étouffé la croissance de l'économie grecque qui, loin de redémarrer a, au contraire, encaissé un recul de 4,5 % de son PIB en 2010. Le recul s'annonce encore plus sévère en 2011.

Le rétablissement des finances publiques se retrouve dans la même impasse. En un an, la dette publique est passée de 139 % à 150 % du PIB. Le déficit public devait, selon l'UE et le FMI, baisser à 7,6 % du PIB en 2010 et à 6,5 % en 2011. Il s'élevait, en fait, à 10,5 % en 2010 et avait, fin mai 2011, augmenté de 12,9 % sur un an.

En mai 2011, les emprunts obligataires grecs étaient émis à des taux record : 16,5 % sur dix ans et 24,5 % à 2 ans ! 14 points de plus que l'Allemagne dans le premier cas et 22,4 points dans le second. Des taux encore plus élevés qu'en avril 2010. La perspective de voir la Grèce pouvoir retourner sur les marchés financiers en 2012 a donc fait long feu.

En regard de l'objectif affiché, ce plan est un échec sur toute la ligne. La Grèce n'est pas confrontée à un simple problème de « liquidités », comme le diagnostiquaient l'UE et le FMI. C'est à un problème de « solvabilité » que la Grèce se heurte : elle est dans l'impossibilité de rembourser sa dette.

La réforme du « pacte de stabilité et de croissance » et le « pacte de l'euro »

Sous prétexte d'instaurer une nouvelle « gouvernance économique » les oligarques européens sont en train d'évacuer toute forme de politique pour installer un véritable « pilotage automatique » de la zone euro ayant pour seule fonction de « surveiller et punir ».

Avec le « semestre européen » les parlements des États-membres ont déjà une bonne partie perdu leur pouvoir souverain de voter le budget.

Les plans d'austérité, le « pacte de l'euro » sont-ils une solution au problème de la dette publique ?

La réforme du Pacte de stabilité

La réforme du « pacte de stabilité », proposée par la Commission et le Conseil de l'Union européenne prévoit de nouvelles contraintes, sanctionnées automatiquement par des amendes.

Le Pacte de l'euro

Le « pacte de l'euro » consiste à imposer aux 17 États-membre de la zone euro les objectifs de la finance, quelque soient les précautions de vocabulaire utilisées : pas d'indexation des salaires sur le Smic, âge de la retraite repoussé en fonction du vieillissement de la population, intégration dans les constitutions des États-membres d'une « règle d'or » proscrivant les déficits publics...

Du Fonds européen de stabilité financière (FESF) au Mécanisme Européen de Stabilité (MES)

L'actuel Fonds européen de stabilité financière (FESF), créé en printemps 2010 et que l'on a peine à ne pas appeler par son vrai nom de « Fonds de sauvetage de la finance » n'est plus du tout suffisant. Il dispose réellement, en effet, de 250 milliards d'euros effectivement mobilisables.

Le MES, prévu pour être mis en place en 2013, permettrait d'augmenter les possibilités de prêts pour atteindre 440 milliards d'euros, réellement mobilisables.

Les marchés seront-ils « rassurés » pour autant ?

Non, car les spéculateurs (le vrai nom de ces « marchés financiers ») ont très bien compris que les prêts accordés par le FESF ou le MES se heurtent à une double limite.

Quantitative d'abord : on ne voit pas comment il serait possible d'accorder des prêts proportionnels à ceux accordés à la Grèce ou à l'Irlande à l'Espagne ou à l'Italie.

Politique ensuite : les oligarques européens ont beau vouloir remplacer toute forme de décision économique ou budgétaire par des mécanismes économiques automatiques, ils se heurteront toujours, en fin de compte, à la décision des parlements des États européens et aux mobilisations des peuples refusant la barbarie des plans d' « austérité ». Dominique Pilhon le souligne à juste titre : « *La récession et le chômage pour « rassurer » les marchés : une stratégie perdante* »

Jean-Jacques Chavigné

À paraître début octobre 2011 "La dette indigne" dix questions dix réponses, par Jean-Jacques Chavigné et Gérard Filoche (Ed. JC Gawsevitch, 9,90 euros)